



CERTIFICAT DE DEPOT DE FONDS

Le soussigné, Morgan TERRONES, agissant en qualité de Chargé de Clientèle Professionnelle de la Caisse d'Épargne et de prévoyance de l'agence de Nice GAMBETTA ROSSINI autorisée à être dépositaire des fonds, conformément aux dispositions de l'article L.225-13 du Code de Commerce.

1. Atteste par la présente que :

- La somme de mille euros (1000€).
- Représentant 100% des apports en numéraire déposé par M. VITVITCHI Marcel né le 02/05/1975 à Briceni, pour la SAS A.S.M en formation domicilié au 85 Boulevard François Grosso 06000 Nice

a été déposée dans les caisses de la Caisse d'Épargne dans l'attente du certificat délivré par le greffe qui constatera son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

2. Certifie par la présente, être en possession d'une lettre comportant les noms, prénoms et domiciles des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Fait en quatre originaux (un pour la société en formation, deux pour le greffe du tribunal de commerce (pour SA), un pour l'enregistrement éventuel. Les quatre originaux n'ont pas à être enregistrés sauf pour donner date certaine.

A Nice, le 23/01/2024.

TERRONES MORGAN
Chargé de clientèle professionnelle

CAISSE D'ÉPARGNE
CÔTE D'AZUR

Agence GAMBETTA-ROSSINI - ES 026
65, bd Gambetta - 06300 NICE
Tél. 0826 0836 26